



Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau

ympae

OD/CP

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL DU SYMPAE

DU 21 MARS 2019

Date de convocation : le 14 mars 2019

Le mercredi 21 mars 2019 à 18 H 30, le comité syndical du S.Y.M.P.A.E. s'est réuni en mairie de MONISTROL sur LOIRE, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Gilles LAURANSON.

I) ETAIENT PRESENTS

A) les délégués titulaires dont les noms suivent

Mairie de MONISTROL sur LOIRE
Gilles LAURANSON

Mairie de BAS EN BASSET
Gilles DAVID

Mairie des VILLETES
Marc PREBET

Mairie de SAINTE-SIGOLENE
Didier ROUCOUSE
Dominique FREYSSENET

Mairie de BEAUZAC
Jean PRORIOL

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)
Iwan MAYET
Alain MARQUET
Gilbert SOULIER
René BEAU
Claude GRAC

B) le délégué Suppléant

Xavier LIOGIER

C) Participaient également à la réunion

Olivier DUBOEUF Responsable administratif et financier
Caroline PICOT Secrétaire administratif et financier

II) ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Mairie de MONISTROL sur LOIRE
Franck RONZE

Mairie d'AUREC SUR LOIRE
Alain BONNEFOY

Mairie de BAS EN BASSET
Bernard CHAPUIS

Mairie LES VILLETES
André-Philippe BERNABE

Mairie de BEAUZAC
Marc MILLION

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)
Michel ROBIN

Monsieur Michel ROBIN donne pouvoir à Monsieur Iwan MAYET
Monsieur Franck RONZE donne pouvoir à Monsieur Gilles LAURANSON
Monsieur Bernard CHAPUIS donne pouvoir à Monsieur Gilles DAVID

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Messieurs Michel ROBIN du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP), Franck RONZE de MONISTROL SUR LOIRE, Alain BONNEFOY d'AUREC SUR LOIRE, Bernard CHAPUIS de BAS EN BASSET, André Philippe BERNABE de LES VILLETES et Marc MILLION de BEAUZAC.

Il soumet à l'approbation du comité syndical, le compte-rendu de la séance du 20 février dernier dont chaque délégué titulaire a reçu communication préalablement à la présente réunion.

Aucune observation n'est formulée sur ce compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur René BEAU est désigné comme secrétaire de séance.

1. Approbation du compte de gestion 2018

Le compte de gestion tenu par le trésorier dont un extrait est présenté est en tout point conforme au compte administratif exécuté par le président.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif 2018

Le Président reprend les chiffres importants. Le résultat d'exercice est excédentaire de 181 710,82 €. En investissement, le besoin de financement s'établit à 4 119,25 €. Après affectation des résultats 2017, le fonds de roulement clôture au 31/12/18 à 69 241,12 € en tenant compte des restes à réaliser. Il est en baisse de 42,2 k€ par rapport à 2017.

En dépenses de fonctionnement, le total de section soit 1 067 874,41 € est en progression de 1,6% par rapport à 2017.

Chiffres à retenir :

Compte 6061 → Achat d'eau brute 176 912,23 €

Compte 6288 → Prestations du SELL 357 835,15 €

Chapitre 042 → Transfert entre sections opérations d'ordre → 292 727 €

Chapitre 66 → Charges financières 207 052,01 €

En recettes de fonctionnement après déduction du résultat reporté, le total de section est de 1 249 585,23 €. On constate une hausse de 0.79% par rapport à 2017.

Postes les plus importants :

Participation des collectivités : 789 570 €

Refacturation d'eau brute : 176 912,23 €

Investissement dépenses :

Hors déficit reporté le total est de 509 818,29 € / 510 538,79 € (en 2017)

Reste à réaliser compresseur à vis 3 045 €

Investissement recettes :

513 937,54 € / 354 365,34 € (en 2017)

Pas de subvention constatée. Uniquement amortissements et réserve.

Le président se retire.

Yvan MAYET met aux voix l'approbation du compte administratif. Il est voté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2018

Il convient d'affecter le résultat de l'exercice soit 181 710,82 € augmenté du résultat antérieur reporté de 111 439,19 € soit un total à affecter de 293 150,01 €.

L'affectation est effectuée prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 223 908,89 €. Cette affectation est légèrement supérieure à l'affectation 2017. L'excédent est reporté en section de fonctionnement pour 69 241,12 €.

Voté à l'unanimité.

4. Vote du budget primitif de l'exercice 2019

En fonctionnement dépenses, le volume budgétaire est 1 195 913,12 € soit une baisse de 12,65%. Les charges sont contenues. Seule la participation au SELL progresse de 3,51% soit 14.4 k€ car la DM n°1 est venue baisser la prestation SELL pour compenser une charge nouvelle liée à l'annuité de la dette.

Charges financières : pas d'évolution notable 206 k€ contre 213 k€ en 2018.

Au niveau des recettes :

- La refacturation d'eau brute 184 k€.
- Augmentation des participation des collectivités de 6,48% à 840 732 €.

Dépenses d'investissement

Les reprises de subvention ne sont plus majorées par la mécanisme dérogatoire d'amortissement et s'établissent à 101,9 k€ (283,1 k€ en 2018).

L'annuité en capital de la dette croit de 4,53% à 233,8 k€.

23,6 k€ sont consacrés aux investissements matériels. Il s'agit de remplacer les carte RTC des automates Sofrel par des communications numériques. De plus, il est proposé d'acheter un appareil de mesure du chlore.

Recettes d'investissement :

Le virement de la section de fonctionnement est fortement minoré du fait de la fin du mécanisme dérogatoire de reprises des subventions.

Pas de subvention attendue en 2019.

Le budget 2019 ressemble à celui de 2018.

Voté à l'unanimité.

5. Participations au budget 2019 et régularisations 2018,

Régularisation 2018 par rapport aux volumes livrés et au nombre d'abonnés. Certaines collectivités sont bénéficiaires d'autres voient leur participation majorée.

La régularisation est répercutée sur la participation 2019.

Beauzac devrait être à 300 m³/j comme Bas-en-Basset. La CFVA représente 1/3 de cette consommation. L'eau est livrée au réservoir de Piroles et mélangée à l'eau de l'Ance.

Echéancier de versement par tiers en avril-juillet-octobre.

La facturation du 2nd semestre d'eau brute a été retardée en raison d'un problème de relève d'index.

Voté à l'unanimité.

6 – Points divers

Points divers :

- Du 13 au 17 mai réactivation du secours Loire en raison d'une inspection d'EDF sur le canal de Vendets.
- Audit de la Sté Stereau le 14/02/19. Rapport d'inspection très complet. Préconisations de mises en œuvre. 2 agitateurs interviennent dans le process, le 2nd agitateur a été stoppé pour éviter la fragmentation des floccs. 3 lits de sables pour la filtration au lieu de 2. Le temps de filtration est amélioré. Ces 2 actions ont permis d'abattre davantage la teneur en aluminium. Autre préconisation : Mise en place d'un traitement au Chlorure ferrique pour abattre le COT, mais investissements lourds.
- Déploiement 2nde phase des cartes numériques pour équiper les automates Sofrel
- Nettoyage de la lagune envisagé en septembre 2019

Le prochain comité est prévu le 26 juin à 18 h 30.

L'examen des points inscrits à l'ordre du jour étant terminé, et aucun autre membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h30.

A Monistrol-sur-Loire, le 05/04/19

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION
ET D'ADDUCTION D'EAU
S.Y.M.P.A.E.
Hôtel de Ville
7, avenue de la Libération
BP 20019
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Le Président,


Gilles LAURANSON

